

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **dix-neuvième jour de décembre 2005 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

05-12-374

Adoption des prévisions budgétaires 2006

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2006 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	<u>Budget 2006</u>
Revenus	
Taxes	4 395 669
Paiements tenant lieu de taxes	98 753
Autres revenus de sources locales	614 306
Transferts	892 369
	<hr/> 6 001 097 <hr/>
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(75 000)
	<hr/> 5 926 097 <hr/>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	972 680
Sécurité publique	805 321
Transport	994 944
Hygiène du milieu	790 118
Santé et bien-être	47 072

Aménagement, urbanisme et dév.	363 660
Loisirs et culture	890 569
Frais de financement	250 167
	5 114 531
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	573 266
Autres transferts aux activités d'investissement	288 000
	861 266
	5 975 797
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(49 700)
Affectations	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	150 000
Surplus accumulé affecté	Ø
Réserves financières et fonds réservés virement de (virement à)	Ø (100 300)
	49 700
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	
Financement à long terme des activités financières	Ø
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	Ø

ADOPTÉE

05-12-375

Programme des dépenses en immobilisations 2006-2007-2008

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Martin Sévégné, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre projet	Programme triennal			Total 2006-2007-2008
	2006	2007	2008	
Camion auto-pompe citerne	243 000	_____	_____	243 000
Rétrocaveuse	120 000	_____	_____	120 000
Trottoir rue St-Jacques	_____	75 000	_____	75 000

Réserve domiciliaire	100 000	530 000	_____	630 000
Achat terrain résidentiel	125 000	_____	_____	125 000
Réseau éclairage	17 000	_____	_____	17 000
Approvisionnement eau potable (net)	1 112 500	_____	_____	1 112 500
Prise d'eau	178 000	_____	_____	178 000
Projet commercial	200 000	_____	_____	200 000
Agrandissement centre sportif	75 000	_____	_____	75 000
Bibliothèque	1 030 400	_____	_____	1 030 400
Terrain tennis	_____	60 000	_____	60 000
Voirie rurale	135 000	_____	_____	135 000
Autres transferts des activités financières	363 000	_____	_____	363 000
TOTAL	3 698 900	665 000	_____	4 363 900

En conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes

ADOPTÉE

05-12-376

Publication du budget

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le budget 2006 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal l'Avenir de l'Érable en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

05-12-377

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard, greffier adj.

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière